

DEPARTEMENT : Cantal
ARRONDISSEMENT : Mauriac
CANTON : Riom-ès-Montagnes

COMMUNE DE MENET

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 20 MARS 2026

Nombre :

De conseillers en exercice : 15

De présents : 14

De représentés : 1

De votants : 15

OBJET

**DELEGUES AU SYNDICAT DES
EAUX DU FONT MARILHOU**

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars, le Conseil Municipal de Menet s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MARANDON (Maire) et en qualité de doyen de l'assemblée,

Etaient présents : Jean-Louis MARANDON, Fabienne AMBLARD, François BOUTIN-RAYMOND, Sylvie CELLE, Christelle CHAULIAC, Christian FLORET, Nathalie GANDILHON, Christian GARCELON, Laurent JAMOT, Anaïs SEROUDE, Pierre TAGUET, Sophie TOURETTE, Lisa TRENTIN et Jean-François VAISSIERE.

Etaient excusés : Laurent FESTAS qui a donné pouvoir à Jean-Louis MARANDON.

Sylvie CELLE a été désignée pour remplir les fonctions

Le Maire certifie que la convocation a été faite le 16 mars 2026.

OBJET : DELEGUES AU SYNDICAT DES EAUX DU FONT MARILHOU.

Vu les articles L. 5211-7, L. 5212-6, L. 5212-7 et L.2122-7 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient d'élire deux délégués titulaires de la commune au sein du comité du Syndicat des Eaux du Font-Marilhou,

Le maire explique que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des nouveaux délégués.

Il rappelle qu'aux termes de l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Intercommunal de distribution rurale des eaux du Font-Marilhou, cette délégation comprend pour notre commune 2 délégués titulaires.

Le conseil municipal procède à la désignation de ses délégués.
Les résultats du dépouillement sont les suivants :

Premier tour du scrutin :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur FLORET Christian : 15 voix
- Monsieur JAMOT Laurent : 15 voix

Vu les résultats de l'élection, le Conseil Municipal :

- **PROCLAME** élus comme délégués titulaires de la commune de Menet au sein du comité du Syndicat Intercommunal de distribution rurale des eaux du Font-Marilhou.:

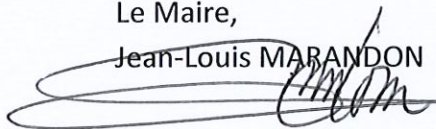
- M. FLORET Christian
- M. JAMOT Laurent

Fait à MENET, le 20 mars 2026.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Louis MARANDON



Le secrétaire de séance

Sylvie CELLE

